

BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°5 : Mars 2015

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

- Etat civil
- Police
- Sécurité
- Logement

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

- Travaux, Forêts
- Agriculture
- Environnement
- Développement durable



2ème échevin
Michel PAROTTE

- Sport- Jeunesse
- Festivités
- Communication
- Sécurité routière
- Citoyenneté



3ème échevin
Francis WILLEMS

- Urbanisme
- Aménagement du territoire
- Tourisme, Culture
- Mobilité, Participation



4ème échevin
Eric LAURENT

- Enseignement
- Finances
- Economie
- Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM-REMACLE

- Santé, Famille
- Petite enfance
- Troisième âge
- Patrimoine
- Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S (par ordre de préséance)



Christian VANDEN BULCK



Dimitri HOUSSA



Julien MATHIEU



Lucienne WILLEM-MARECHAL



Carine BRAUN-SCHROEDER



Jean-Louis DE LEUZE



Bastien LAURENT



Suzanne KONINCKX-HAENEN



Francis LERHO



Eva FRANSSEN



Sophie MAGIS



Michel PETIT



Jacques CHAUMONT

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN-PLUMHANS

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean-Luc HENIN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37 91 26

Bureau des Echevins : 087/37 91 27 ou 91 28

Etat civil – Population : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le samedi de 09h00 à 12h00

<Urbanisme : 087/37 91 30
de 08h30 à 12h00
le samedi: de 09h00 à 12h00

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 122
de 08h15 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication :
087/37 91 42
de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47 49 41

Permanence de Sart : 087/29 90 21
lundi de 15h00 à 18h00 et
samedi de 09h00 à 12h00

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Personne de contact :
Cédric DELCOUR
087/379 143
Email : energie@jalhay.be

CONSEILS COMMUNAUX 2015

Le 20 avril 2015
Le 26 mai 2015
Le 25 juin 2015
Le 7 septembre 2015
(sous réserve de modification)

SITE INTERNET www.jalhay.be

Nous vous informons que vous pouvez :

- **consulter les anciens bulletins communaux**
- **commander certains documents en ligne gratuitement**
- **recevoir la newsletter**

Nouveau : L'application LetsGo City

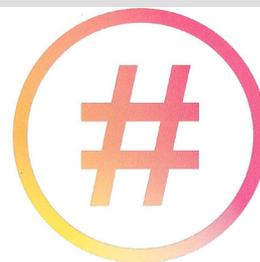
LetsGO City est un guide communal interactif numérique disponible sous forme d'applications mobiles sur iOS & Android. Un site web est également consultable depuis l'ordinateur.

LetsGO City a pour buts de :

- Dynamiser les activités communales
- Mettre en valeur le patrimoine culturel et/ou touristique local
- Favoriser le commerce de proximité
- Développer l'économie locale
- Accroître l'intérêt des utilisateurs de LetsGO City pour la vie communale
- Stimuler les utilisateurs à se divertir au plus près de chez eux, dans leur commune

L'aspect interactif du produit réside dans le fait que tout un chacun peut inscrire lui-même son lieu ou son événement dans l'application.

Pour en savoir plus consultez : www.lets-go-be.com



LETSGO LE GUIDE
INTERACTIF GRATUIT



www.lets-go-city.com



Permanences du CPAS de Jalhay

Soit au C.P.A.S. Place du Marché 164 à SART et à l'Administration Communale, rue de la Fagne, 46 à JALHAY

 087/29.90.10

Lundi

Sart : de 09h00 à 11h00 Mme Fontaine Valérie (aide générale)
Mme Marette Bénédicte
(service d'insertion socio-professionnelle)

Jalhay : de 09h00 à 11h00 Mme Arnould Martine (aide générale)

Mardi

Sart : de 09h00 à 11h00 Mme Thys Valérie (aide générale)
Mme Pauly Anne
(service médiation de dettes)

Jalhay : de 09h00 à 11h00 Mme Detiffe Charline (aide générale)

Mercredi

Sart : de 09h00 à 11h00 Mme Arnould Martine (aide générale)
Mme Pauly Anne (permanence énergie)

Jalhay : de 09h00 à 11h00 Mme Fontaine Valérie (aide générale)

Jeudi

Sart : de 09h00 à 11h00 Mme Arnould Martine (aide générale)

Jalhay : de 09h00 à 11h00 Mme Thys Valérie (aide générale)
de 13h30 à 16h Mme Marette Bénédicte
(service d'insertion socio-professionnelle)

Vendredi

Sart : de 09h00 à 11h00 Mme Detiffe Charline (aide générale)

Jalhay : de 09h00 à 11h00 Mme Fontaine Valérie (aide générale)
de 13h30 à 16h30 Mme Pauly Anne
(service médiation de dettes)

Besoin d'une aide familiale ?

Notre Cpas est actuellement conventionné avec les services d'aides familiales suivants :

ADMR - Aide à domicile en milieu rural

Place de l'Hôtel de Ville 3 à 4650 HERVE

087/ 67.45.30



ASD - Aide et soins à domicile

Rue de la Banque 8 à 4800 VERVIERS

087/ 32.90.90



SAFPA - Service d'aides aux familles et personnes âgées

Rue du Palais 86/21

087/ 29.20.00



Le 30 avril 2015 : repas annuel du CPAS

Soyez les bienvenus à la 8ème édition du repas des aînés qui aura lieu le **jeudi 30 avril 2015 à 12h00** à la salle « La Grange » à Sart. Si vous êtes âgé de 60 ans minimum, seul ou en couple, et que vous souhaitez passer un bon moment avec vos concitoyens Jalhaytois autour d'une table festive et gourmande... rejoignez-nous ! Ensemble, nous fêterons l'arrivée du printemps et nous vous réservons d'ores et déjà quelques surprises.

Et, pour les amateurs d'un petit pas de danse, l'inimitable Guy Glorian sera une nouvelle fois des nôtres et entonnera ses airs de tango et de valse musette, de *l'Étoile des neiges au Petit vin blanc qu'on boit sous les tonnelles*.

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent Bulletin communal, **l'invitation au repas se fait cette année via cette brochure et non plus par courrier.**

Réservez donc dès maintenant et ce **jusqu'au jeudi 16 avril au plus tard.**

Le tarif est de 15 € par personne, tout compris.

Menu



Entrée

Crème de courgettes
et pointes vertes

€

Plat

Blanquette de veau,
Carottes et poireaux,
Gratin dauphinois
et légumes du marché

☐

Dessert

Duo de mousses au chocolat,
Crème anglaise

Cet avis tient lieu d'invitation

Réservez par téléphone au 087/29.90.10

ou par mail à genevieve.colard@cpasjalhay.be

Votre inscription est **OBLIGATOIRE** et ne sera effective qu'à la réception de votre paiement sur le compte bancaire IBAN n° : **BE28 0910 0097 8820**, avec la communication importante :

« NOM – Prénom – Repas du 30/04/15 »

Sauf avis contraire de votre part, votre image peut être utilisée dans toute publication du CPAS ou de la commune de Jalhay.

Nouveau véhicule pour le service dépannage

Fin novembre 2014, le CPAS de Jalhay s'est doté d'un nouveau véhicule pour son service de dépannage.

Afin de financer ce nouveau véhicule, le CPAS a confié la recherche de sponsors à la société VISIO-COM spécialisée dans la recherche et les contacts avec des partenaires privés. Cette société s'est chargée de proposer aux entreprises de la commune des espaces publicitaires sur le véhicule qui assureront le financement de celui-ci. Très rapidement des entreprises se sont montrées intéressées et, en trois semaines, tous les emplacements publicitaires étaient réservés.

Cette voiture qui circule dans la commune et aux alentours est un bel exemple de réussite d'un partenariat public-privé au service de la collectivité.

Le CPAS remercie chaleureusement les responsables des entreprises suivantes pour leur investissement dans ce projet :

- la société CÉRAMI CARRELAGES
- la société DAVID BONIVER
- la banque CRELAN de Sart
- la société EGT TOITURES de Tiège
- la boucherie THIERRY JEROME
- le PROXI DELHAIZE de Tiège
- la pizzeria PEZZETTI
- le bureau d'architecture I. PIRENNE
- la station d'essence TEXACO de Tiège
- la société immobilière PRIMMO AND CO
- la société RENÉ GEORGES MOTOR SHOP de Charneux
- la société de ramonage POTTIER – MARCHAL OLIVIER Ets



Service de dépannage

Le CPAS de Jalhay dispose d'un tout nouveau véhicule et d'un chauffeur pour accompagner occasionnellement les personnes sans moyen de locomotion lors de rendez-vous médicaux, courses ...

Depuis le 1er janvier 2015, un nouveau tarif est appliqué pour le service de dépannage :

Celui-ci est unique : **1 € par ¼ heure de prestation + 0,33 €/kilomètre.**

Le règlement est consultable sur le site internet de la commune de Jalhay.

Toute demande est à adresser auprès du CPAS :



087/29.90.10 au plus tard la veille du dépannage

Le service est accessible du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30 sauf les mercredis et vendredis après-midi.

Responsable :

Mme COLARD Geneviève

Chauffeur :

Monsieur SCHMITZ Vincent

Associations pour seniors

Certains aînés de notre commune souhaiteraient participer à des activités... d'autres aimeraient disposer de davantage d'infos...

L'appel aux associations s'adressant aux aînés n'a pas rencontré un vif succès.
Aucune association s'adressant aux aînés n'a répondu à notre appel.

Atelier du vendredi

Vous êtes libre le vendredi après-midi ?

Vous cherchez une occupation sympa ?

Vous vous sentez un peu seul(e) ?

L'Atelier du vendredi vous accueille avec grand plaisir tous les vendredis de 14h à 16h, juste au-dessus de la bibliothèque de Sart. Tricot, bricolages, puzzles, plantations de printemps, modelage, expos, promenades... Tout est bon pour se retrouver, boire une tasse de café et discuter ensemble. C'est entrée libre pour tous les Jalhaytois et sans aucune obligation. Rejoignez-nous avec, pour seul matériel, votre bonne humeur !

Infos au 087/29.90.10



Une initiative du
cpas
Jalhay

Des personnes sympas
des personnes de tous âges
jeunes et moins jeunes
On y bricole, on y papote, on y tricote

L'ATELIER

gratuit *du vendredi*

Des personnes avec qui échanger...
... des idées, des savoir-faire, des expériences
de vie...



Les ateliers sont ouverts à la population jalhaytoise tous les vendredis de 14h à 16h, Place du Marché 164 à Sart (juste au-dessus de la bibliothèque).

Renseignements & inscriptions au **087/29.90.16**
ou par mail à murielle.petit@cpasjalhay.be

Les fraudes sociales

Loi du 26 mai 2002 - chapitre V Art 30§1er

Le demandeur qui omet de déclarer des ressources dont il connaît l'existence, fait des déclarations inexactes ou incomplètes ayant une incidence sur le montant du revenu d'intégration sociale, s'expose à des sanctions administratives.

Pour information :

Ces sanctions consistent en une suspension totale ou partielle du paiement du revenu d'intégration de 1 à 12 mois maximum en cas d'intention frauduleuse.

En cas de récidive dans les 3 années suivant le début de la sanction, la suspension peut être de 12 mois ou 24 mois en cas d'intention frauduleuse.

Le CPAS peut dénoncer l'infraction devant le Ministère public et se constituer partie civile devant le Juge d'instruction.

Selon le **Code Pénal social** - Art 232, le « faux social » correspond à un délit.



Une information du CPAS de Jalhay

FRAUDE SOCIALE*

Quelles conséquences ?

“LORSQU'UN CITOYEN SOLLICITE LE DROIT AU REVENU D'INTRÉGRATION ET FAIT UNE DÉCLARATION INEXACTE OU INCOMPLÈTE, IL EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR :

- UNE PEINE DE 6 MOIS À 3 ANS DE PRISON
- UNE AMENDE PÉNALE DE 3.300 À 33.000€
- UNE AMENDE ADMINISTRATIVE DE 1.650 À 16.500€.”



ARTICLE 232 DU CODE PÉNAL SOCIAL

*fraude sociale

L'accès au logement pour les jeunes de notre commune.

Vous êtes jeunes,
Vous vivez en ménage,
Vous bénéficiez de revenus modestes à moyens,
Vous cherchez un logement sur votre Commune,
...vous êtes probablement dans les conditions
pour obtenir un logement via «l'Agence immobilière sociale» (AIS)



En effet, grâce à la Commune, l'AIS peut vous proposer sur Jalhay :

- Un logement de qualité répondant à la situation de la famille;
- Un logement répondant aux critères de sécurité et de salubrité;
- Un logement à loyer modéré.

N'hésitez pas à demander des renseignements ou des rendez-vous auprès de Monsieur Frédéric MINET en téléphonant au siège de l'AIS (080/34 15 79 ou au 0472/27 42 99)

Les rendez-vous ont lieu à l'Administration communale de JALHAY



Restauration de la potale de la vierge à l'enfant

Au mois d'aout 2014, une tempête s'est abattue sur Arzelier, créant des dommages importants à la potale de la vierge à l'enfant.

Le petit édifice trône au carrefour entre Priesville et la route régionale n° 640 depuis 1955. Celui-ci, dessiné par l'architecte Marcel Greenen, avait été construit en remerciement à Notre Dame pour avoir préservé Arzelier des bombardements durant la guerre 40-45.

Ayant déjà subi les affres du temps au niveau des maçonneries, c'est cette fois, la toiture qui s'est vue dépouillée de ses cherbins (ardoises anciennes, courbes à leur point inférieur) prononcé « hèrbîn » en Ardenne liégeoise.

Le Collège communal a donc décidé de confier la restauration de la potale aux mains d'un artisan afin qu'elle soit entièrement remise en état, dans les règles de l'art, avec les mêmes méthodes que celles utilisées par nos aïeux !



Naissances



29.08.2014 : VANDEVENNE Connor, JALHAY
31.08.2014 : PAULY Clémence, JALHAY
03.09.2014 : KONINCKX Line, JALHAY-Foyr
04.09.2014 : DHEUR Jeanne, JALHAY-Foyr
05.09.2014 : PESSER Thomas, JALHAY-Mariomont
08.09.2014 : LAMBERTZ Manon, JALHAY
11.09.2014 : DIEPART Louise, JALHAY-Herbiester
18.09.2014 : BREDO Gauthier, SART-Wayai
19.09.2014 : GÉRITS Yuna, SART
24.09.2014 : POUMAY Jean, JALHAY
28.09.2014 : VANDEN BULCK Victor, SART
30.09.2014 : COLARD Victoria, JALHAY
30.09.2014 : COLARD Nathan, JALHAY
06.10.2014 : SCHILLEWAERT Valentine, SART-Nivezé
11.10.2014 : BELLINO Téo, JALHAY
14.10.2014 : DEPRESSEUX Ben, SART-Tiège
21.10.2014 : MAMPUYA-MAWAWU WILLEMS Yanis, SART-Tiège
22.10.2014 : ANSAY Zoé, SART-Tiège
28.10.2014 : DIÉPART Guillaume, SART-Cokaifagne
31.10.2014 : KLEYNEN Clément, JALHAY-Foyr
06.11.2014 : MOHRING Lilou, SART-Solwaster
06.11.2014 : BOUHY Elyne, JALHAY-Surister
13.11.2014 : DELHEZ Myra, SART-Tiège
24.11.2014 : MATHIEU Cléo, JALHAY-Surister
25.11.2014 : BRONFORT Noa, SART-Solwaster
26.11.2014 : MANSET Elsa, SART-Nivezé
06.12.2014 : BAYARD Lyne, JALHAY
15.12.2014 : LABIAUX Camille, SART
16.12.2014 : MARTIN SAGEHOMME Maxime, JALHAY
16.12.2014 : ROCKS Guillaume, JALHAY-Foyr
25.12.2014 : DOHOGNE Alexis, SART
27.12.2014 : HANS Romy, SART
29.12.2014 : FRANSSSENS Olivia, JALHAY
05.01.2015 : BREUWER Tom, SART-Nivezé
12.01.2015 : HARDY Loïc, SART-Tiège
15.01.2015 : REINTJENS Aymeric, SART-Nivezé
27.01.2015 : FRANSIS Olivia, SART-Tiège
02.02.2015 : JOSLET Ethan, SART-Tiège
19.02.2015 : SORET Gilles, SART
23.02.2015 : HOUSSA Juliette, SART-Nivezé

Decès



07.09.2014 : LABASSE Léon, SART-Stockay
08.09.2014 : LINZE-LEMAIRE Olga, JALHAY
19.09.2014 : MARNETTE-SCHNEIDER Elisabeth, SART-Tiège
30.09.2014 : BOIDIN Marthe, SART-Nivezé
09.10.2014 : MOUREAU-GOBLET Marguerite, SART-Tiège
11.10.2014 : HANSEN-LEROY Denise, SART-Nivezé
16.10.2014 : DENOËL-LEJEUNE Christiane, SART
20.10.2014 : COLARD Nathan, JALHAY
22.10.2014 : DESONAI Jacques, SART-Nivezé
24.10.2014 : FRANSOLET-MOXHET Gilberte, JALHAY-Surister
26.10.2014 : MICHEL-PIRON Marie, SART-Tiège
30.10.2014 : FRANSOLET Robert, SART-Cokaifagne
10.11.2014 : SCHINCKUS-ETIENNE Marcelle, SART-Nivezé
15.11.2014 : DONEUX Guy, SART
19.11.2014 : VAESSEN Marc, JALHAY
03.12.2014 : DELCOURT-DUMORTIER Lucette, SART-Nivezé
10.12.2014 : PLENNEVAUX-PETERKENNE Jeanne, SART-Nivezé
11.12.2014 : PIRONET-SERVAIS Denise, SART-Nivezé
11.12.2014 : MIDRÉ-TORMENA Valeria, SART-Tiège
17.12.2014 : HARDY-MASSIN Berthe, SART-Tiège
18.12.2014 : OUTMANN-S-HENDRICK Mariette, SART-Wayai
20.12.2014 : LAGUESSE Eugène, JALHAY
22.12.2014 : NOIRFALISE-FRANSOLET Mariette, JALHAY-Surister
31.12.2014 : JASPAR Marcel, SART-Nivezé
02.01.2015 : DUMONT-JACOB Marie, SART-Nivezé
02.01.2015 : BOUCQ-HARNEQUAUX Berthe, SART-Tiège
06.01.2015 : GANDIBLEUX-MAHIEU Marie-Louise, SART-Nivezé
09.01.2015 : GRUSELIN-POTTIER Jenny, JALHAY
13.01.2015 : MICHAUX-ROUSSEAU Ida, JALHAY-Herbiester
14.01.2015 : GERONO Léonard, SART-Nivezé
15.01.2015 : DE BRACKELEER Yvonne, SART-Tiège
18.01.2015 : HAUZEUR Jean, SART-Tiège
20.01.2015 : DELHEZ-PICHOT Andrée, JALHAY-Foyr
01.02.2015 : WINKIN-LIEUTENANT Monique, SART-Nivezé
02.02.2015 : LEMAIRE Léon, SART-Nivezé
03.02.2015 : HAMOIR-LOOZE Joséphine, SART-Tiège
09.02.2015 : PAQUAY-BOUHON Marie, SART-Nivezé
15.02.2015 : DORGEO Solange, SART-Cokaifagne
15.02.2015 : SMELLERS Jacques, SART-Wayai
20.02.2015 : RODERBOURG Hubert, SART-Nivezé
20.02.2015 : COLLETTE Léon, SART-Nivezé

Anniversaires de mariage

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

07.11.2014 : LEGAY Pierre et BLAISE Eugénie, de SART

18.11.2014 : BONIVER Louis et LALEMAND Marthe, de SART-Solwaster

16.01.2014 : THIRION Marcel et CADIAT Christiane, de JALHAY

28.01.2015 : SAUVAGE Jean et MINET Marie-Jeanne, de SART-Nivezé

Activités de nos Aînés



Goûter de Pâques le 29/03/2015 à 14h à la Salle à HERBIESTER



Excursion le mardi 19 MAI 2015 à GAND



Excursion le mercredi 3 juin à TERVUREN ET TIRLEMONT



Voyage du 16 au 20 juin en BAVIÈRE



Excursion le mercredi 6 juillet à EFTELING



Excursion le mardi 04 août à LA ROCHE EN ARDENNE



Voyage du 09 et 10 septembre à YPRES et NIEWPORT



Croisière le jeudi 24 septembre sur LA MOSELLE

Trophée du Mérite Sportif 2014

Le 23 janvier 2015, ont été remis le Trophée du Mérite Sportif ainsi que les médailles des services sportif, culturel et philanthropique.

TROPHEE DU MERITE SPORTIF PAR EQUIPE (Deux trophées remis cette année)

Le Royal Football Club de Sart, pour son accession à la 2ème Provinciale; ce qui constitue un doublé après son titre lors du championnat 2012-2013.

Le Club de Tennis de Table de Tiège pour le maintien de son équipe première en super division nationale, la montée de son équipe B en 1ère division nationale et la montée de quatre équipes dans les divisions supérieures.

TROPHEE DU MERITE SPORTIF INDIVIDUEL (Trois trophées remis cette année)

Julien GASPARD, Champion de Wallonie sur route en catégorie Aspirants (cyclisme), **Tom GALLE** qui vient d'intégrer l'équipe professionnelle Colorcode Aquality Protec en cyclisme dans la catégorie Espoir. **Pierre-Yves LEMAITRE**, Champion de Belgique des – de 21 ans en tennis de table.

Ont été nominés : **Aurore LAMBERTY** (Championne de Belgique double dames en tennis de table et championne provinciale), **Alison SIMAR** (Championne de Belgique double dames en tennis de table), **David COMELIAU** (Champion provincial en tennis de table) et **Jérôme PIRARD** (Champion provincial en tennis de table).

MEDAILLES DES SERVICES SPORTIF, CULTUREL ET PHILANTHROPIQUE

Anne-Catherine et Eric BRONFORT. Ce couple sartois a réalisé en autonomie et en tandem le Tour de France durant 56 jours pour un total de 5.560 kms. Ce défi sportif était associé à une récolte de fonds pour l'organisation du Camp Tournesol programmé annuellement et destiné aux enfants souffrant du cancer.

Robert MARON, bénévole et délégué du RFC Sart durant de longues années ainsi que, depuis 1982, un des bâtisseurs de la salle « La Grange » à Sart dont il a assumé l'entretien et la location depuis son inauguration.

Dany BROCHARD, membre de l'harmonie de Sart-Charneux depuis 1964 (à cette époque « Le Réveil Sartois ») et toujours actif après 50 années de bons et loyaux services.

Toutes nos félicitations à tous ces sportives et sportifs ainsi qu'aux bénévoles médaillés cette année.



Primes 2015 en région wallonne à destination des particuliers

Le gouvernement wallon vient d'annoncer avec précision son nouveau système d'aide logement-énergie. Le système devrait entrer en vigueur à partir du 1 avril 2015 et ne sera valable que pour les factures dont la date d'émission sera postérieure à cette date.

Qui pourra bénéficier des primes ?

Tout particulier disposant d'un droit réel sur un logement qu'il s'engage à occuper personnellement. Les revenus imposables du ménage ne pourront pas dépasser 93.000 €. Enfin, le bien devra être affecté au logement depuis minimum 20 ans.

L'acceptation se fera de manière assez rapide : l'envoi de demande de prime devra se faire dans les 4 mois qui suivent la facture finale. La décision d'octroi, elle, tombera dans les 3 mois qui suivent.

Quatre catégories de revenus sont désormais concernées : entre 41.100 et 93.000 €, vous toucherez la prime de base. Entre 31.100 et 41.000 €, la prime sera multipliée par 1,5. Entre 21.900 et 31.100, ce sera fois 2. Et, en dessous de ce revenu, fois 3.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur les montants à partir du lien suivant :

<http://energie.wallonie.be/nl/primes-2015-a-destination-des-particuliers.html>

Quels seront les travaux pouvant faire l'objet d'une demande de prime ?

Prime énergie : Isolation thermique du toit, isolation thermique des murs, isolation thermique du sol, installation de système de chauffage et/ou eau chaude performants (chaudière gaz naturel condensation, pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire, pompe à chaleur chauffage et combiné, chaudière biomasse, chauffe-eau solaire), réalisation d'un audit énergétique.

Prime rénovation : Remplacement couverture toit, appropriation charpente, remplacement dispositif collecte des eaux, assèchement des murs, murs instables, remplacement des supports (hourdis), élimination mэрule, ventilation des caves, remplacement menuiseries extérieures, appropriation menuiseries extérieures.

Le nouveau système va accorder 23 primes différentes, par rapport à la soixantaine de primes existant préalablement.



Un agent constatateur d'infractions sur le territoire de la Commune de Jalhay.



Depuis début 2015, un agent constatateur se consacre au territoire de Jalhay. Déjà actif à Spa depuis presque six ans, il partage désormais son temps et ses

compétences sur les deux communes.

Ses actions d'information ou de répression sont principalement axées sur les problèmes environnementaux (abandon, incinération, stockage ou transport de déchets) mais aussi sur toutes les incivilités qui empoisonnent le quotidien (utilisation abusive des poubelles publiques, déjections canines, taille des haies, affichage sauvage, propreté autour des bulles à verre, utilisation privative de voie publique...).

Les constats ainsi rédigés sont transmis au Procureur du Roi et au service des sanctions administratives de la Province de Liège qui peut infliger des amendes pouvant atteindre 100.000€.

En plus des amendes, la commune de Jalhay a adopté un règlement taxe qui permet de facturer au contrevenant les frais de remise en état des lieux (50€ pour évacuer un sac, 25€ pour enlever une affiche, 100€ pour nettoyer un avaloir...). Monsieur Monsez, en qualité d'agent de police judiciaire assermenté, peut acter les plaintes des citoyens concernant les infractions environnementales.

Les citoyens peuvent signaler tout dépôt sauvage
Jean-Yves MONSEZ - 0474/987.207
Avenue Reine Astrid 234 - 4900 SPA (Police de Spa)



Les sacs d'ordures ménagères, sacs PMC et cartons peuvent être déposés le long du domaine public au minimum la veille au soir avant le jour du ramassage prévu.

Le citoyen qui n'a pas eu son sac retiré pour quelque raison que ce soit a pour **obligation de le reprendre**, au vu de l'ordonnance de Police administrative, chapitre 2 – point 49.3.



ACTUALITÉS

A l'initiative du Ministre de l'Environnement, le Service public de Wallonie met en place une série d'actions pour sensibiliser les citoyens wallons à la propreté de notre cadre de vie.

« Be WAPP » (du verbe « to be » en anglais, « WAPP » pour WALLONIE Plus Propre), est désormais le dénominateur commun de toutes les actions de la Wallonie en la matière.

Le coup d'envoi de ce projet ambitieux sera donné les 20, 21, 22 mars 2015 avec l'organisation d'un « Grand Nettoyage de Printemps », partout en Wallonie. Toutes les intercommunales de gestion des déchets sont en effet partenaires de l'action.*1

L'opération consiste à mobiliser un maximum de citoyens pour donner un coup d'éclat à notre région. Ensemble ramassons papiers, mégots,

canettes, sacs plastiques et autres déchets abandonnés.

Familles, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, associations, écoles, maisons de villages, comités de quartiers... Tout le monde est invité à participer.

Mobilisons-nous ! Une WALLONIE Plus Propre passe par un engagement et un comportement responsable de chacun au quotidien.



Appel aux bonnes volontés

Nous avons programmé de collecter ces détritrus à deux endroits bien connus pour ce type de problème, à savoir le Bois des Gattes et le Bois de Jalhay; si nous en avons la possibilité, nous élargirons notre secteur.

Pour mener à bien cette opération, nous donnons rendez-vous aux volontaires le samedi 11 avril 2015 à 09 h 00, à l'église de Tiège pour l'équipe du Bois des Gattes et à l'Administration communale pour l'équipe du Bois de Jalhay.

Le matériel sera mis à notre disposition par Intradel et des panneaux de signalisation seront installés pour sécuriser les lieux.

Statistiques

Statistiques «Terre» concernant les textiles ménagers collectés en 2014



Au cours de l'année 2014, Terre asbl a collecté, via ses bulles à vêtements, 56 061 kilos de textile sur notre commune.

Ce tonnage a été traité comme suit :

- 58,7 % de vêtements réutilisés;
- 27,2 % de vêtements recyclés en fibres;
- 14,1 % de déchets.

Avec la récupération de vêtements, Terre asbl a créé près de 200 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail.

Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Localisation des bulles à vêtements

Jalhay	Route du Cimetière contre le mur (près des bulles à verre)
Sart	Route de Stockay (près des bulles à verre)
Sart	Route de Solwaster (Récypark)
Tiège	Dans le parking de la friterie «Claudy»
Tiège	Rue François Michoel (Cimetière)
Tiège	Rue de Tiège, 6 (parking Proxy Delhaize)

Dératisation

Notre commune organise deux fois par an une campagne de dératisation. Ces campagnes réalisées par des équipes professionnelles sont destinées à la population et sont gratuites. Si vous connaissez des endroits où se cachent ces rongeurs, n'hésitez pas à nous le signaler, il en va de la salubrité publique ! Etre confronté à la présence de rats n'a rien d'une maladie honteuse mais, s'il n'y a pas de réaction rapide, leur prolifération pourrait rapidement devenir ingérable.

La prochaine campagne de dératisation est prévue du lundi 13 avril au mercredi 15 avril inclus.

Pour demander le passage de ce service, formez le 087/379.110



Entretien des végétaux

Nous l'avons déjà écrit dans de précédents bulletins communaux, l'entretien de vos arbres, arbustes et autres haies est obligatoire lorsque ceux-ci se situent en bord de voirie. Outre les dangers liés à un manque de visibilité, les plantes vivaces peuvent également représenter un danger pour les installations électriques ou même pour certaines canalisations. Pensez-y lorsque vous envisagez des plantations !

Après la taille de vos arbres et de vos haies, le ramassage des branches est essentiel pour ne pas obstruer les aqueducs qui se situent en aval. Vos voisins oublieront peut-être de vous remercier quand ils vous verront au travail; par contre, s'ils sont victimes d'inondations, ils auront rapidement trouvé le responsable. Alors, tant qu'à faire, mieux vaut éviter les ennuis.



Prés fleuris

Nous avons créé deux prés fleuris en 2014, ceux-ci sont situés sur des excédents de voirie, l'un à Solwaster, l'autre à Surister. Outre l'aspect environnemental indéniable, qui permet le développement de plantes indigènes devenues rares, il faut également saluer l'aspect esthétique de ces nouvelles zones fleuries agréables tant pour notre vue que pour les insectes butineurs.

Il existe également un aspect lié à l'entretien de ces surfaces. En effet, la masse de travail consacrée à un pré fleuri n'est pas foncièrement différente de celle qu'on pourrait accorder à une pelouse, elle est juste effectuée à un autre moment, ce qui permet de mieux se consacrer aux fleurs et aux pelouses durant l'été.

C'est pour profiter de ces avantages que nous envisageons d'en installer de nouveaux. Si les conditions climatiques le permettent, vous découvrirez cet été de nouveaux prés fleuris, peut-être même à des endroits qui pourraient vous surprendre.



Projet «Aménagement de l'espace»

L'espace est un élément important dans l'accueil des enfants. Il donne des repères à l'enfant car c'est un élément stable qu'il retrouve à chaque fois qu'il vient et qui répond à ses besoins.

Il est prévu d'apporter des améliorations considérables dans l'aménagement de l'espace. Le but poursuivi est d'organiser l'espace de chaque accueil extrascolaire en différents coins aménagés où l'enfant peut circuler librement afin d'initier ses propres jeux.

Des travaux sont prévus à l'école communale de Jalhay ainsi qu'à Sart. Le local de l'accueil extrascolaire de l'implantation de Solwaster va également déménager dans un autre bâtiment.



Aménagements réalisés à Jalhay et Tiège



Comme vous le savez, la commune a développé l'accueil des enfants de 3 à 12 ans en s'engageant dans une convention avec l'ONE.

Cette convention lui a permis l'obtention de subsides importants pour faire fonctionner les accueils du matin et du soir, dans les écoles, et pour permettre l'emploi d'une coordinatrice ATL.

Depuis septembre 2014, une nouvelle coordinatrice est entrée en fonction. Il s'agit de Madame **Rachel Bouhy**, que vous pouvez contacter au **087/379123** pour toute demande concernant l'accueil des enfants organisé sur notre commune.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la commune (www.jalhay.be) à l'onglet « Accueil Temps Libre » du menu « Vivre à Jalhay ». Vous pourrez y découvrir la liste des opérateurs d'accueil, l'accueil extrascolaire dans les écoles, les activités hebdomadaires et les stages organisés sur la commune pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances d'été 2014, la commune avait publié une petite brochure reprenant les différents stages organisés sur la commune. Cette année, vu le succès de l'opération, une brochure vient de paraître pour les vacances de printemps et une autre est en préparation pour les vacances d'été. Ces brochures sont distribuées via les écoles communales et vous pouvez également en trouver au guichet de l'Administration et dans quelques commerces bien connus de la commune.



La commune de Jalhay est une commune qui regroupe sur son territoire des **centaines de talents**, tous entrepreneurs dans des dizaines de domaines.

Cette situation est peu connue de la population et des entrepreneurs.

En outre, ces entrepreneurs ne se connaissent pas toujours entre eux et ne disposent pas d'une structure organisée qui leur permette de se rencontrer régulièrement.

Fin 2014, a vu le jour un Groupement d'entrepreneurs Jalhaytois appelé **«Jalhay j'y Entreprends»**. Vous pouvez prendre connaissance de leur projet ci-dessous.

Lors de la première rencontre 2015 parrainée par les Frères Taloché (venus témoigner de leur statut de vrais entrepreneurs), ils étaient déjà plus d'une cinquantaine présents.

D'une moyenne d'âge assez jeune, ils représentaient déjà ensemble plus de 40 professions différentes.

Tout Entrepreneur intéressé par le projet est invité à rejoindre ce Groupement.

E-mail de contact et d'information :

fa543991@skynet.be

Le Projet.

1. **Offrir l'occasion de se rencontrer** à tous les entrepreneurs de Jalhay ou ayant un lien fort avec Jalhay qui adhéreront à ce Groupement :
 - **«Entrepreneur»** : un indépendant, un artisan, un titulaire d'une profession libérale, un commerçant, un gérant de société..... sans aucune exclusive.
Avoir l'esprit d'entreprendre sera le fil rouge entre tous les adhérents.
 - **«Jalhay»** : ensemble des villages de la commune où l'entrepreneur :
 - o réside et exerce sa profession
 - o réside mais n'exerce pas sa profession
 - o ne réside pas ou plus mais exerce sa profession en tout ou en partie

ECONOMIE

2. Offrir la possibilité à tous ces entrepreneurs :

- **de bénéficier du témoignage et des compétences d'experts ou spécialistes invités** qui tenteront de leur apporter une réponse à leurs nombreux questionnements
- **de partager entre eux leurs** bonnes et mauvaises expériences
- de pouvoir, grâce au Groupement, avoir accès **plus facilement et plus rapidement** à des informations nécessitant des recherches spécifiques
- de rencontrer chez leurs collègues de nombreuses **compétences complémentaires aux leurs**
- **d'avoir accès localement** à des formations et à des débats spécifiques au statut d'entrepreneur et à ses besoins

Ces rencontres accessibles à tous les adhérents à ce projet seront organisées d'une manière simple et conviviale à raison de quatre à cinq soirées sur l'année.

3. Apporter une attention particulière aux «Jeunes entrepreneurs».

- **Les aider** dans la phase de préparation de leur projet d'entreprise.
- **Les guider et les soutenir** dans les premiers mois de leur activité.
- **Organiser pour eux des rencontres intergénérationnelles** où expérience, dynamisme et enthousiasme seront des qualités très complémentaires

4. Mieux informer la population Jalhaytoise de la richesse en quantité et en qualité des Talents qui

ACTUALITÉ

L'Atelier Rural à Roquez



Enfin, les travaux pour la construction de l'atelier rural à Roquez vont débuter le 15 mars 2015.

La durée du chantier est de 190 jours ouvrables. En ajoutant une période d'intempérie, nous estimons la fin des travaux vers la fin avril 2016.



Rappelons que le coût s'élève à 984.729,22 € et qu'ils sont subsidiés à concurrence de 760.000 €.

Nous invitons les indépendants ou sociétés de la Commune à se manifester par courrier ou par mail à l'administration communale s'ils sont intéressés par une éventuelle occupation d'un atelier.

FINANCES

Budget 2015

Rappelons que le contexte économique et financier dans lequel ce budget a été élaboré n'est pas favorable. Que ce soit à cause des performances économiques qui limitent nos recettes d'additionnels ou à cause de la rigueur budgétaire des pouvoirs supérieurs qui limite les subsides, nos recettes n'augmentent pas suffisamment. Que ce soit à cause des transferts de compétences de plus en plus fréquents vers les communes, que ce soit à cause de nouvelles réformes dont celle des zones de secours, nos dépenses augmentent.

C'est ainsi que, durant cette année 2015, et pendant deux autres années, nous devons payer deux fois le service incendie puisque le mode de fonctionnement de ce service change complètement à partir du 1er juillet prochain (843.000 au budget 2017).

Malgré cette situation, les finances communales restent saines et permettent de maintenir un très faible taux de fiscalité (6% à l'IPP et 1900 centimes additionnels au Pri). Notons également que le taux d'endettement de la commune reste très raisonnable.

Lors de l'élaboration de ce budget, les prévisions ont été rapprochées au maximum de la réalité, ce qui a permis certaines marges de manœuvre. C'est ainsi que le budget se présente, à l'ordinaire, en boni de 87.287,88 € à l'exercice propre et en boni de 559.105,20 € au résultat général.

Un des gros projets de l'année 2015 est la création d'une crèche et l'aménagement de l'espace rencontre pour accueillir la MCAE. Afin de travailler avec plus de cohérence et de façon plus économe, l'objectif est de reprendre la gestion de la MCAE au sein des services communaux.

Les services administratifs de la commune seront d'ailleurs améliorés par l'engagement d'un agent supplémentaire. De plus, avec la ville de Spa, nous utiliserons les services d'un agent « constatateur ».

A l'extraordinaire, la prévision des investissements est de l'ordre de 4.550.222,11 € et comprend notamment, comme projets 2015, l'aménagement de deux logements et d'une salle polyvalente à Solwaster, la suite des acquisitions de tableaux interactifs pour les écoles, l'acquisition d'une désherbeuse, l'aménagement de parkings (l'un pour le covoiturage et l'autre à la baraque Michel), la rénovation de l'aubette de bus à Tiège ainsi que divers travaux de réfection de voiries sur la commune.

FINANCES



Quelques chiffres.

1. Budget ordinaire (permettant le fonctionnement de la commune).

Les recettes sont de 8.210.875,14 Eur.;

les dépenses sont de 8.123.587,26 Eur.;

ce qui laisse un boni de 87.287,88 Eur. à l'exercice propre.

A ce boni, vient s'ajouter la somme de 872.457,29 EUR., pour les exercices antérieurs, qui se décompose comme suit:

- boni du service ordinaire (après la modification budgétaire 2012): 1.087.041,69 Eur.

- dépenses relatives aux exercices antérieurs : -214.584,40 Eur.

Soit un total de 959.745,17 Eur. sur lequel on prélève 400.639,97 Eur.

- pour financer l'extraordinaire : 399.139,97 Eur.;

- pour alimenter le fonds de réserve ordinaire : 1.500 Eur.

Au final, le budget est présenté avec un boni de 559.105,20 Eur.

2. Budget extraordinaire (investissements).

Les recettes (au propre et exercices antérieurs) sont de 2.837.965 Eur.;

les dépenses (au propre et exercices antérieurs) sont de 4.550.222,11 Eur.;

ce qui laisse un mali de 1.712.257,11 Eur. à l'exercice propre

financé par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

Au final, le budget extraordinaire est à l'équilibre.

3. Les dépenses de dette.

Les charges de dette (intérêts et remboursement) s'élèvent à 655.047 Eur (dont un montant de 54.349 Eur. totalement remboursé par le CRAC), soit 78 Eur. par habitant (133 Eur. par habitant pour la Province et 144 Eur. par habitant pour la Région en 2013).



Des histoires pour combattre les angoisses du jeune enfant

Une conférence d'Anne-Chantal le Polain, psychologue (asbl Françoise Dolto).

Lors de cette conférence, nous évoquerons les origines des différentes terreurs qui perturbent les enfants, en rapport avec leurs développements affectif et cognitif. Ensuite, nous verrons très concrètement comment des récits peuvent aider ces derniers à apprivoiser les démons qui les animent et comment les livres offrent la possibilité de penser les émotions.

Jeudi 23 avril, à 20h00, à la bibliothèque de Sart

Prix de la soirée : 5 €. Réservation souhaitée

Jeux vidéo, Internet, GSM : gérer ou laisser faire ?

Une conférence d'Eliane De Vleeschouwer, psychopédagogue et psychanalyste (asbl Françoise Dolto).

Depuis des années, le « zapping » de tous les écrans confondus nous amène à mesurer combien les nouvelles technologies ont fini par s'installer comme objets incontournables dans le quotidien de la famille. Quelles questions pouvons-nous nous poser, nous parents, sur l'utilisation de ces médias en toute cohérence avec l'éducation ?

Jeudi 21 mai, à 20h00, à la bibliothèque de Jalhay

Prix de la soirée : 5 €. Réservation souhaitée

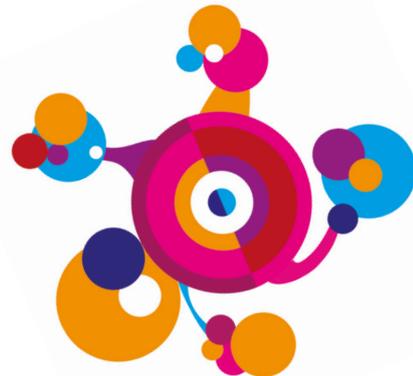
Je lis dans ma commune

Cette année encore, nous nous associons aux *Mots vagabonds*. Du 1er au 30 avril, vous verrez pousser, dans différents lieux de la commune, **des boîtes contenant des livres**. Le principe de ces boîtes est simple : choisissez un livre et afin que la boîte ne se vide pas trop vite, remplacez-le par un autre que vous avez envie de faire découvrir ou de partager avec d'autres lecteurs.

22 avril : Spectacle de l'Académie (école de Jalhay, salle Auditorium)

25 avril : Le phare du bout du monde (école de Jalhay, salle Auditorium)

29 avril : Heure du conte « Kamishibai » (bibliothèque de Sart)



Sans oublier nos rendez-vous habituels, Carabistouilles (animations pour les bébés), les cours informatiques, les Jeur'divers (un jeudi, un thème), etc.

Heures d'ouverture

Mardi	13h30-17h30
Mercredi	13h30-18h00
Vendredi	13h30-18h00
Samedi	9h00-13h00

**Bibliothèque de Jalhay, rue de la Fagne, 15
087 64 60 98 - bibliotheque.jalhay@skynet.be**

**Bibliothèque de Sart, rue François Michoel, 164A
087 29 90 24 - bibliotheque.sart@skynet.be**

D'ici quelque temps ... direction l'Afrique !

Début d'année scolaire, Louis Raty, jeune jalhaytois de 17 ans, s'est lancé dans une aventure hors du commun avec l'ONG Défi Belgique Afrique : le DO IT WITH AFRICA/ ASIA ! Il s'agit d'un projet de coopération au développement qui, après une formation de 10 jours pendant l'année sur les inégalités Nord/Sud, va l'emmener 3 semaines à Madagascar. Avec une trentaine d'autres jeunes Belges, mais surtout avec une trentaine de jeunes malgaches, il va participer à différents chantiers sur place : faire du reboisement, de l'animation d'enfants, participer à la rénovation d'une école ou encore passer une journée avec un artisan, un marchand ambulant ou un agriculteur ...



Au départ de cette aventure il y avait sans doute l'envie de se bouger pour les autres, de ne pas rester spectateurs mais d'agir ! Agir en se forgeant sa propre opinion sur le monde qui nous entoure, agir en participant aux débats avec les autres jeunes doïtiens, agir en essayant chaque jour de réduire un peu son empreinte écologique et bien sûr agir en Afrique, aux côtés de jeunes africains qui eux aussi pensent qu'un autre monde est possible. Un autre monde est possible, un monde plus équitable, plus juste, plus solidaire ... Voilà

bien une intime conviction de l'ONG DBA. Nous pensons que chacun à son échelle peut contribuer à réduire les inégalités entre le Nord et le Sud. Aller à la rencontre de jeunes d'un autre continent, échanger et travailler avec eux pendant 3 semaines, découvrir leur quotidien et leur parler du nôtre ... n'est-ce pas là un pas vers plus de tolérance ?

Louis et tous les autres participants au projet



se mobilisent également dans l'action Sahel Vert de l'ONG. Cette action a pour but de récolter des fonds en faveur des projets menés par DBA et ses partenaires sur le terrain. Ces projets visent à améliorer les conditions de vie des populations en agissant à plusieurs niveaux : agriculture, alimentation, accès à l'eau, reboisement, formation, etc. Pendant leur séjour, les jeunes auront l'occasion de visiter les projets financés et de se rendre compte de leurs impacts positifs auprès des populations.

Plus d'infos sur le site Internet de l'ONG : www.ongdba.org

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

AVRIL	2015
3	Exposition de la Maison des Jeunes de Jalhay-Sart « Arts & Culture jeunes » 5ème Edition (OTJS)
5	Promenade autour de Solwaster
11 - 12	1ère Brocante Vintage de Balmoral à Sart
15	Balade Contée « Contes de plumes et d'oeufs » (OTJS)
20	Petites lectures «L'enfant d'Hiroshima» à la Maison Bronfort de Sart
25	Concert de Printemps de l'Harmonie Sart Charneux à Sart (salle)
26	Orchestre symphonique de Verviers à l'Eglise de Jalhay
26	2e Balade ornithologique (OTJS)
30	Bal du Muguet à Nivezé



MAI	2015
1	Exposition de Anne-Sophie RAULIN Color & Kraft Illustrations sur papier kraft (OTJS)
3	6ème jogging de Jalhay
3	VTT au départ du RFC Sart
9	Soirée Année 80 à Herbiester
9 et 10	Finale du 13ème Challenge Roger Piron (Jalhay)
13	Sart to Run au départ de l'école de Sart
15 -16 -17	Kermesse à Solwaster
17	23ème Brocante de Sart
23	« Balade grosses pierres et rochers ». (OTJS)
30 et 31	37ème marche internationale des Corsaires à Jalhay
30 et 31	Le trail des Lacs et Chateaux à Surister
31	Balade VTT TIEGE
31	Grande brocante et marché aux fleurs à l'école de Jalhay
31	Concert «ACCORDIOLA» à l'Eglise de Jalhay



JUIN	2015
5	Exposition de Christiane Jaminet «Souvenirs d'Afrique» (OTJS)
14	Randonnée VTT du Tennis de Table de Jalhay
20	Souper Annuel du RFC Sart
21	« A la découverte de quelques anciennes fermes sartoises particulières ». **Balade photos** (OTJS)
27	Tournoi des Campinaires à Nivezé

JUILLET	2015
3 au 26	Exposition de Jacqueline Legierski «L'Afrique en couleurs» (OTJS)
5	« La vie secrète des oiseaux » (OTJS)
5	Marche point vert ADEPS à Solwaster
8	Balade Contée: « Solwaster autour des contes et légendes de chez nous » (OTJS)
12	Balade du pekêt à Surister
24 - 25	La fiesta du Boeuf à Jalhay
25	« Les prévisions météo de Dame Nature » (OTJS)



AOÛT	2015
1 au 30	Exposition de Philippe Thimister (OTJS)
1	Barbecue à Solwaster
7 - 8 - 9	Gileppe Trophy
8 - 9	Kermesse - brocante de Tiège
8 - 9	Tir aux Clays à Charneux
9	« Le tour des puits: A chacun son style et son histoire ». Balade en FR/NL (OTJS)
12	Balade Contée: « Des plumes et des becs, contes à la volette en passant par le sentier didactique du hérisson » (OTJS)
14	Bal tropical à Sart
16	Randonnée VTT de Surister
21 - 22 - 23	Kermesse de Charneux
29	« Initiation et perfectionnement à la photo nature» (OTJS)
28 - 29 - 30	Kermesse à Surister
30	Rallye équestre ouvert aux attelages et aux cavaliers à Solwaster



SEPTEMBRE	2015
04-27	Exposition des élèves de l'Académie Defossez (OTJS)
12	Herbiestrail (Trail)
19	« Les fruits que la nature nous offre et les champignons de nos forêt » (OTJS)
20	Brocante du Lac de la Gileppe
25 - 26 - 27	Kermesse à Sart
26	« Promenade automnale dans la forêt domaniale de Gospinal ». Arbres et rivières remarquables. **Balade photos** (OTJS)
27	Brocante et artisanat, quatrième grande brocante au village de Solwaster